

OMPI



TLT/R/DC/21
ORIGINAL : anglais
DATE : 20 mars 2006

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

CONFERENCE DIPLOMATIQUE POUR L'ADOPTION D'UN TRAITE REVISE SUR LE DROIT DES MARQUES

Singapour, 13 – 31 mars 2006

ARTICLES 1BIS, 23, 24 ET 25

Proposition de la délégation de l'Iran (République islamique d')

La délégation de l'Iran (République islamique d') propose les modifications ci-après.

*“Article Ibis
“Principis*

“1) Le présent traité et son règlement d'exécution simplifieront et faciliteront la communication des offices des États membres dans le système des marques et de l'enregistrement.

“2) Dans ce processus de simplification, les pays en développement devraient avoir la faculté de renoncer, au moyen d'exceptions et de limitations, à toute forme d'harmonisation éventuelle des objets visés par le traité et son règlement d'exécution, concernant notamment de nouveaux types de marques ou le dépôt électronique.

“3) Aux fins de la mise en œuvre efficace du traité et de son règlement d'exécution et de la facilitation de la communication dans le système d'enregistrement, il est nécessaire de réduire la fracture numérique entre les nations industrialisées et les pays en développement.

“ 4) Pour inciter autant d’États membres que possible à adhérer au traité et à son règlement d’exécution, une assistance efficace dans tous les domaines est nécessaire.”

Ajouter à l’article 23.2) un point v) libellé de la manière suivante :

23.2)v) : “traite des questions concernant la réponse aux exigences visées à l’article 1*bis*.3) et 4).”

Ajouter à l’article 24 un nouvel alinéa 6) libellé de la manière suivante :

“Le Bureau international évalue la mise en œuvre de l’article 23.2)v) et en rend compte régulièrement à l’Assemblée.”

Insérer entre l’article 25.2)b) et c) un sous-alinéa libellé de la manière suivante :

“L’adoption de toute modification des articles visés au sous-alinéa a) requiert le consensus des États membres. S’il n’est pas possible d’atteindre un consensus, elle requiert les quatre cinquièmes des votes exprimés.”

[Fin du document]